

■ **ANGE-HELLO SA**, à Genève, rue de la Rôtisserie 6. Nouvelle société anonyme. Statuts du 20.03.2002. But: opérations de négoce de vêtements et d'objets de toute nature, activité s'y rapportant, ainsi que réalisation, création, conception et commercialisation de nouveaux produits; prise de participations dans des entreprises commerciales ou industrielles s'y rattachant, excepté les participations prohibées par la LFAIE; création, prise à bail, installation et exploitation d'établissements, fonds de commerce, usines, ateliers; prise, acquisition, exploitation ou cession de procédés et brevets concernant ces activités. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publicité: FOSC. Administration: Bourbon Alice, de Carouge, à Tannay, administratrice unique avec signature individuelle. Réviseur: Charles Burkard, expert-comptable, à Genève.
Journal no 3221 du 22.03.2002
(00405036 / CH-660.0.599.002-1)